

---

## Restauration scolaire

Les élèves des écoles élémentaires et maternelles fréquentent le restaurant scolaire de Saily sur la Lys.

Les repas sont élaborés par une diététicienne de la société titulaire du marché de la restauration.

### [Voir le menu de la semaine](#)

Ces menus sont ensuite examinés et validés par la Commission "Menus".

En outre, des animations et des actions spécifiques sont organisées régulièrement afin de développer le goût des enfants. Enfin, des actions d'éducation nutritionnelle sont organisées afin de sensibiliser l'enfant et sa famille aux bienfaits d'une alimentation équilibrée.

#### Comment ça se passe ?

Dès la sortie de son école, votre enfant se trouve sous la responsabilité d'un animateur inter-classes en charge de le surveiller pendant la pause déjeuner ; un service de bus est assuré par la municipalité pour amener certains enfants au restaurant scolaire.

Le service à table est prévu pour les classes maternelles.

Le self est à la disposition des plus grands (du CP au CM2) avec choix d'entrées et de desserts.

Quelques repas à thème sont prévus dans le courant de l'année (semaine du goût, occasionnellement : repas bio), etc.

#### Conditions d'inscription

Les enfants doivent atteindre l'âge de 3 ans dans la période d'inscription :

- **1ère période** : rentrée de septembre aux vacances de Toussaint
- **2ème période** : rentrée des vacances de Toussaint aux vacances de Noël
- **3ème période** : rentrée des vacances de Noël aux vacances de Février
- **4ème période** : rentrée des vacances de Février aux vacances de Printemps
- **5ème période** : rentrée des vacances de printemps aux grandes vacances

#### Menus :

Voir le menu en mairie ou directement en ligne : [ici](#)

#### Traitement médicaux et allergies

Le personnel municipal n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants, même sur ordonnance médicale. En cas d'allergie alimentaire notifiée par un certificat médical, la procédure «Projet d'Accueil Individualisé» préconisée par le Ministère de l'Education Nationale pourrait être envisagée selon les cas. Il conviendra à cet effet de se rapprocher de Madame Agnès GRAMMONT, Adjointe chargée des



---

Affaires scolaires.